



AZOLLA FILICULOIDES

Noms communs : Azolle, Azolle fausse-filicule ou Azolle fausse-fougère

Catégorie : FLORE

Famille : Azollaceae

Milieu: Eau stagnante : bras morts de rivière, bordures de lacs, étangs, mares, canaux, fossés

Origine géographique : Amérique du Sud

Nom Anglais : Water fern

Auteur : Lamarck, 1783

Introduction en France : Métropole

MODALITÉS DE GESTION

La récolte d'Azolla, manuelle ou mécanique peut être envisagée en cas de nécessité. Les tapis d'Azolla sont retirés à l'aide d'épuisette et de filets, puis déposés dans des sacs pour traitement en déchetterie ou enfouissement sur place. La mise en place de filets et le nettoyage du matériel sont à prévoir pour éviter les risques de dispersion ([CBN Corse, 2015](#)). Il est conseillé d'intervenir une fois par mois sur la période de mai à septembre, puis une fois tous les deux mois le reste de l'année.

Des essais de contrôle biologique ont été menés dans le cadre du programme RINSE en Belgique, Pays-Bas et Royaume-Uni. Des expérimentations en Afrique du Sud ont permis de démontrer qu'un charançon, *Stenopelmus rufinasus* est un prédateur spécialisé de l'Azolle. En Europe, il a été introduit accidentellement avec l'Azolle en 1901. Les expérimentations menées en Europe ont porté sur des sites où *Stenopelmus rufinasus* était naturellement présent et sur d'autres sites où il a été relâché. Les résultats se sont avérés satisfaisants mais des expérimentations complémentaires sont nécessaires.

En France, la colonisation d'Azolle fausse-fougère reste très localisée à des plans d'eau de petite dimension ou des réseaux de fossés stagnants. Ces développements ne durent généralement que quelques semaines. L'espèce fructifie rarement en France mais a une reproduction végétative très active. Sa dynamique est imprévisible : prolifération très importante une année, disparition complète pour réapparition quelques années plus tard sur le même site ou un peu plus loin. Les causes de ces développements éphémères sont ainsi difficiles à identifier et il n'y a à l'heure actuelle aucune étude permettant de mettre en avant un éventuel rôle régulateur de *Stenopelmus rufinasus* en France, sur des sites où il serait déjà présent. L'espèce fait donc parfois l'objet de mesures de gestion très ponctuelles et localisées (ramassage avec une épuisette, regroupement des tapis d'azolle à l'aide de rondins de bois puis retrait manuel).

[Expérimentation de contrôle biologique de l'Azolle fausse-fougère en Grande-Bretagne, Belgique et Pays-Bas](#)
[Gestion de l'Azolle fausse-fougère sur deux stations au nord de la Corse](#)

MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

Introduite en Europe au XIXe siècle dans des aquariums et des jardins botaniques d'où elle s'est échappée. Première observation en France, dans les Deux-Sèvres, en 1880 (Fried, 2012).

La formation de tapis denses à la surface de l'eau peut modifier le fonctionnement des écosystèmes aquatiques colonisés, la lumière ne pénètre plus dans l'eau et les échanges de gaz diminuent, ce qui peut conduire à des conditions d'anoxie. En France, ce type d'impact reste cependant localisé à des plans d'eau de petite dimension ou des réseaux de fossés stagnants et ces développements ne durent généralement que quelques semaines (Fried, 2012). Les proliférations peuvent également aboutir à une gêne physique : limitation de la surface en eau libre pour les activités (pêche, natation), réduction du courant dans les rivières et canaux entraînant leur ensablement et obstruction des pompes d'irrigation par exemple (Haury et Clergeau, 2014).

Répartitions :

[En France](#)

[En Europe](#)

Contributions : Yohan Petit (Office de l'Environnement de Corse)

Date de rédaction : 21/11/2017, version 2 (mise à jour liens 22/02/2021)

PRODUCT DESCRIPTION

[Expérimentation de contrôle biologique de l'Azolle fausse-fougère en Grande-Bretagne, Belgique et Pays-Bas](#)

[Gestion de l'Azolle fausse-fougère sur deux stations au nord de la Corse](#)

[Eradication de l'Azolle fausse-fougère par ramassage manuel sur l'étang de la Coste \(Côtes d'Armor\)FCBN](#)

[IBMA](#)

[FCEN](#)

[Onema Nord-Est](#)

[PNR Brenne](#)

[ARPEINPN](#)

[EASIN](#)

[CABISubérielle N et Petit C. 2015. Plan régional de gestion d'*Azolla filiculoides*. CBN Corse. 65 pp.](#)

[Hill M.P. et Cilliers C.J. 1999. *Azolla filiculoides* Lamarck \(*Pteridophyta* : *Azollaceae*\), its status in South Africa and control. *Hydrobiologia*, 415: 203-206.](#)

Janes R. 1998a. Growth and survival of *Azolla filiculoides* in Britain. I. Vegetative reproduction. *New phytologists*, 138 : 367-375.

Janes R. 1998b. Growth and survival of *Azolla filiculoides* in Britain. II. Sexual reproduction. *New phytologists*, 138 : 377-384.

[Haury J. et Clergeau P. 2014. *Espèces invasives en Bretagne - Plantes et vertébrés continentaux*. Biotope éditions. 144 pp.](#)

[Fried G. 2012. *Guide des plantes invasives*. Belin, Paris, 272 pp.](#) Espèce non réglementée.

CITATION

CDR EEE. 2017. *Azolla filiculoides*. Base d'information sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Centre de ressources Espèces exotiques envahissantes. UICN France et Office français de la biodiversité.

